

## ANNEXE No 3

Je trouve que cette substance protéique est d'origine végétale, et qu'elle donne la réaction des légumineux. Je trouve de plus que cette substance protéique, si elle est placée dans des conditions d'expérimentation exactement identiques, est de très près aussi digestible que la pure fibrine du sang de bœuf, qui est une forme très pure de protéine animale. Ces épreuves ont été faites dans des conditions précisément identiques, en variant toutefois les proportions dans chaque épreuve. Sous le rapport de la facilité de digestion, et comparée d'après la durée, le rapport est de 76 à 100; c'est-à-dire, les conditions étant les mêmes, une quantité de fibrine, dont la digestion prendrait 76 minutes, en prendrait 100 si on lui substituait de la protéine végétale.

Il est difficile de comparer ensemble, sous le rapport de la facilité à être digérées, une substance telle que la protéine végétale et l'albumon, l'albumen de l'œuf, par exemple, parce que la substance soumise à l'examen contient seulement 10 pour 100 de liquide tandis que l'albumen de l'œuf en contient de 65 à 80 pour 100, et qu'il est très difficile de ramener ces deux substances à des conditions physiques parfaitement identiques. Néanmoins, cette protéine végétale soutient bien avantageusement la comparaison avec l'albumen de l'œuf au point de vue de la facilité à être digérée.

Il va sans dire que, sous sa forme actuelle, elle constitue une substance protéique trop condensée pour qu'on puisse s'en servir exclusivement comme aliment; mais je suis d'avis qu'elle rendra un très grand service en la faisant entrer dans la diète de certaines classes de personnes souffrant de dyspepsie, aussi bien que de malades diabétiques, et il n'y a pas de doute qu'on l'utilisera également de diverses autres manières.

Bien à vous,

(Signé) R. F. RUTTAN,

*Prof. de chimie pratique.*

Les dernières épreuves officielles ont été faites en vue de prouver que la protose constitue un aliment par elle-même, pouvant sustenter la vie en toute circonstance. On a soumis aux autorités militaires canadiennes l'analyse et le rapport des résultats obtenus, et l'on a obtenu la permission de l'expérimenter à titre de nourriture militaire sur des soldats des corps permanents, savoir, dans la batterie A de l'artillerie royale canadienne et au Collège Royal Militaire de Kingston. Ces épreuves ont établi hors de tout doute la valeur de la protose, ou protéine végétale, comme aliment pour les soldats, les explorateurs et les chercheurs de mines, attendu qu'elle occupe si peu d'espace tout en retenant indéfiniment ses qualités.

L'épreuve officielle s'est faite sous la direction du directeur général du service major médical de la milice canadienne, le chirurgien lieutenant-colonel Neilson, d'Ottawa, le lieutenant-colonel Drury, commandant la batterie "A," A.R.C., Kingston, et le major Fergus, adjudant de la batterie "A," A.R.C., ainsi que d'autres officiers des forces permanentes de sa Majesté stationnées à Kingston.